

Association loi 1901
No de parution : 20070051
Déclaration à la sous-préfecture de Belley
3 décembre 2007
Modifiée le 29/01/2009/ W011000109

Siège social : 29, rue Henry Dunant
01500 Ambérieu-en-Bugey.

Madame EXPOSITO,
Maire d'Ambérieu-en-Bugey
Monsieur ABBES,
*Maire Adjoint, délégué au Bâtiment, à la
Voirie, à la Sécurité et à l'Environnement*

Président élu : André GAY
186, rue de la République
01500 Ambérieu- en-Bugey
TPH /04-74-46-80-08
@ / andre.gay1@sfr.fr

Objet : Propositions d'évolution d'aménagements : Rue de la République Nord.
Réf : Assemblée Générale de l'association en date du 19/01/2011.

Madame Le Maire, Monsieur Le Maire Adjoint,

Notre Association, réunie en assemblée Générale le 19 janvier 2011, a pris connaissance de votre réponse n° 8134 du 16/12/2010 relative aux solutions que vous proposez pour réduire la vitesse des véhicules qui circulent rue de la République dans sa partie nord.

A l'unanimité, même si vos propositions dénotent votre volonté de satisfaire à la nécessité de sécurité routière dans ce secteur, les riverains ne pensent pas que les véhicules rouleront moins vite et que ces propositions ne s'inscrivent que dans la suite logique d'un travail inachevé en matière de signalisation routière.

Ils déplorent que vous ne semblez pas souhaiter tenir compte des propositions qui vous sont faites par les usagers dont certains ne manquent pas d'expertise en matière de sécurité routière et d'aménagements de sécurité de voie publique.

Lorsque vous nous avez fait part de vos projets d'aménagement : « comme aux Ravinelles », nous avons cessé de vous demander d'appliquer une partie de nos doléances de janvier 2009, dont certaines étaient peu chères. Le secteur des Ravinelles étant réellement et visiblement sécurisé, nous vous avons fait confiance. Pas de rendez-vous sur le terrain, pas de discussion multilatérale, bref vous sembliez parfaitement maîtriser le sujet.

Nous constatons aujourd'hui que nous sommes très loin des Ravinelles : nous sommes plutôt à Montlhéry ou au Mans.

Maintenant, nous regrettons vivement que vous n'ayez pas pris en compte nos propositions de janvier 2009, simples et peu coûteuses, pour atteindre l'objectif qui était de **réduire de façon mécanique** la vitesse des véhicules qui circulent sur la rue de la République. C'est de l'amertume que nous ressentons car cet objectif est très loin d'être atteint.

Aujourd'hui, comme en attestent les photos que je vous ai montrées lors de la cérémonie des vœux de notre maire à la population, vous pouvez vérifier sur le terrain, la rue reste dangereuse. Plusieurs véhicules ont déjà sauté par-dessus les deux premiers îlots en venant du Sud. Le premier en Sud Nord vers la rue de la Commune (panneau plié puis discrètement redressé) et le second en Nord Sud face aux N° 190 et 243 (idem). Des morceaux de verre et de plastique des véhicules ont été retrouvés jusque dans la cour du 243 de la rue et dans celle du 190 en face.

A quand la voiture complète et des victimes tranquillement attablées sur leur terrasse ?

Il en va de même à l'intersection Dunant / République, où il ne passe pas une semaine sans que des morceaux de verre, de plastique et des fluides de refroidissement ou d'huile ne jonchent le sol. Pour le moment, ce n'est que de la tôle, comme on a coutume de le dire...

Il faut que vous compreniez bien que nos doléances relèvent réellement de la crainte des riverains pour leur sécurité dans cette rue face à l'incivisme de certains conducteurs qui mettent notre vie en danger quotidiennement en toute impunité. Elles n'ont rien de personnel ni de partisan, mais en 2011, l'élu doit écouter les riverains qui sont les meilleurs experts de ce qu'ils vivent. Seul on ne sait jamais tout. C'est ensemble que l'on avance.

Aussi, voici, votées à l'unanimité, nos propositions dont certaines figurent dans notre cahier de doléances de janvier 2009.

I – Pour la rue de la République : (imaginez circuler en Sud/Nord)

1. Planter des îlots de l'autre côté de la chaussée en chicane par rapport à ceux déjà implantés : à gauche au pied du poteau télégraphique face au « Clos l'Elysée », puis à droite, le long du N°186 rue de la République et enfin à gauche face au N° 218 rue de la République.

Ces nouveaux îlots peuvent très bien être constitués d'autre chose que de béton et prendre un caractère esthétique (voir par exemple :

http://streetlife.nl/files//brochures/Collection-B_Produits_pour_arbres2010-2011_fr.pdf

ou simplement de visu : Avenue Vivier Merle à Lyon, secteur Part-Dieu).

Il faut évidemment matérialiser au sol le tracé de la chicane des deux côtés de la rue par de la peinture blanche réflectorisante (façon zébra).

L'implantation de ces îlots complémentaires est aujourd'hui indispensable si l'on veut **atteindre l'objectif de baisse mécanique** de la vitesse car des panneaux de limitation sans contrôle de police ni verbalisation ne servent à rien.

2. Planter **des panneaux STOP** sur la rue de la République qui est l'axe principal, rectiligne et donc générateur de vitesse. Ces panneaux doivent être implantés aux intersections République /Repos et République/Dunant. Il faut donner la priorité aux rues perpendiculaires à République. Ce n'est pas cher (environ 160 euros le panneau x 4 = 640 euros + la peinture au sol). Les perpendiculaires ne rentreront pas vite dans République puisque leur entrée se fera par un virage à 90°. De telles implantations de panneaux STOP sur des axes principaux en agglomération ont été expérimentées dans de nombreuses villes de France depuis de nombreuses années et donnent d'excellents résultats (Sète, Villefranche-sur-Saône...), ils sont peu coûteux et très efficaces, associés aux chicanes « comme aux Ravinelles »...
3. Limiter le tonnage des véhicules lourds dans la rue de la République. Des camions de transport de marchandises de tous gabarits (40 tonnes), des bus (Philibert, RDTA..), des camions de chantier (Brunet ou autres...) continuent de passer pour certains à vive allure. D'autres, perdus ou en attendant l'ouverture de la plateforme se posent sur les trottoirs pour passer la nuit... Ce n'est plus supportable.
4. Lors de notre discussion aux vœux du maire, Monsieur Abbes a évoqué la possibilité de louer un radar à vocation pédagogique qui serait implanté par périodes dans les deux sens pour sensibiliser les automobilistes à leur vitesse excessive. Le seul inconvénient de ce dispositif est qu'il ne repose que sur la bonne conscience des conducteurs et ne les oblige pas à ralentir.
Ce n'est pas une solution pérenne et cela n'exerce aucune contrainte mécanique sur les conducteurs.

5. Enfin, les stationnements sauvages vers le N° 245 de la rue masquent les panneaux en place. Problème de Police de voie publique...

II – Pour l'intersection Dunant/République :

1. L'intersection Dunant/République doit impérativement être sécurisée : outre les panneaux STOP qu'il faut **absolument** implanter sur la rue de la République dans les deux sens, il faut **un plateau surélevé de couleur** qui s'étende sur l'intégralité du carré au sol formé par l'intersection, comme devant La Poste au centre ville. Cela peut-être vital et je pèse le mot.

Voici pour l'essentiel, les actions que nous souhaitons que vous mettiez en œuvre. Nous regrettons simplement que vous ne nous ayez pas pris au sérieux lorsque nous vous avons proposé de placer des STOP sur l'axe principal République, ce qui est le plus efficace et le moins cher. Mais maintenant que vous avez commencé à aménager la rue « comme aux Ravinelles », il faut aller au bout ou implanter des STOP sur cet axe principal.

Il n'y a rien à gagner, ni à perdre. Nous ne sommes pas là pour dire qui avait tort ou raison, cela nous est complètement indifférent. Mais comme pour le carrefour des Abéanches, il s'agit de préserver la vie de nos concitoyens par des actions efficaces, peu coûteuses pour la collectivité et concertées.

Restant à votre disposition, dans un souci permanent de partenariat positif, au nom des membres de notre association, je vous adresse mes très sincères et respectueuses salutations.

Pour l'Association et par délégation,
André GAY.

